

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 MARS 2010**

Délibération
n° 2010.03.041

**Modification du
tableau des effectifs**

LE VINGT CINQ MARS DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 mars 2010**

Secrétaire de séance : Madeleine LABIE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Bernard CONTAMINE à Brigitte BAPTISTE, Nadine GUILLET à Annette FEUILLADE-MASSON, Philippe RICHARD à Marie-Noëlle DEBILY, Frédéric SARDIN à Véronique MAUSSET

Excusé(s) représenté(s) :

Yves BRION par Djillali MERIOUA, Simon DEFORGE par Véronique MAUSSET, Catherine PEREZ par Nicolas DENIS

Excusé(s) :

Françoise LAMANT

RESSOURCES HUMAINES	Rapporteur : Monsieur LOUIS
---------------------	------------------------------------

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
--

La gestion des ressources humaines nécessite la mise à jour du tableau des effectifs.

1- Direction des finances et de l'administration générale - service assurances/patrimoine

Pour permettre le remplacement d'un agent parti par mutation, il convient de supprimer un poste de rédacteur principal et de créer un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe pour assurer les missions de gestionnaire des assurances.

L'incidence financière annuelle serait de - 4 500 € charges comprises.

2- Direction générale adjointe – Missions transversales

Le suivi des dispositifs contractuels avec l'Europe, l'Etat, la région Poitou-Charentes et le Département de la Charente est actuellement décentralisé dans chaque direction. Or, le nombre et l'importance des projets inscrits dans ces contrats ne permet plus d'avoir une vision d'ensemble de leur réalisation. C'est pourquoi, il est proposé qu'une cellule soit chargée de ce suivi et des contacts avec les partenaires de la communauté.

Le poste actuellement vacant d'attaché chargé du développement local affecté à l'ancienne mission « prospectives et stratégies » se verrait confier ces missions. Il serait pourvu par mutation interne. Les crédits nécessaires (46 800€/an charges comprises) seraient prévus au BS 2010.

Par ailleurs, la direction générale adjointe – Missions transversales est chargée des relations administratives avec le conseil de développement.

Enfin, le secrétariat de la direction générale adjointe- Missions transversales et du conseil de développement est assuré par un agent initialement rattaché à l'ancienne Mission « prospectives et stratégies ».

Ces modifications sont récapitulées dans le tableau ci dessous :

Direction/Service	Suppression	Nbre	Création	Nbre
Direction des finances et de l'administration générale - Assurances/patrimoine	Rédacteur principal	1	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	1
Direction générale adjointe – missions transversales			Attaché chargé des dispositifs contractuels et Europe	1
			Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	1
Direction générale des services/ Conseil de développement			Directeur territorial chargé du conseil de développement	1
Mission prospectives et stratégies	Attaché chargé du développement local	1		
	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	1		
Direction des ressources humaines	Directeur territorial	1		

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire du 4 mars 2010,

Je vous propose :

D'APPROUVER, à compter du 1^{er} avril 2010, la modification du tableau des effectifs ci dessus. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget supplémentaire 2010.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 29 mars 2010	Affiché le : 29 mars 2010